



SEANCE DU 26 FÉVRIER 2020

Date d'envoi de la convocation : 20 Février 2020

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 179

Nombre de votants : 191

(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Odile LEFAIX-VERON

L'an deux mille dix-neuf, le **Mercredi 26 Février**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, MOUCHEL Hubert suppléant de AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, JAME Dominique suppléant de BRECY Rolande, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, FAFIN Alain suppléant de BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAPLACE Henry, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DRUEZ Yveline, VIVIER Sylvain suppléant de DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick (à partir de 18h30), FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé (jusqu'à 21h37), FONTAINE Hervé, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René (à partir de 18h30), HAYE Laurent, HEBERT Dominique (à partir de 18h25), Bernard GIROUX suppléant de HENRY Yves, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie (à partir de 18H25), LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence, LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (jusqu'à 20h54), LEMARÉCHAL Michel, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-

Pierre, LEONARD Christine (à partir de 19H40), LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louise, LEPOITTEVIN Gilbert, LANGLOIS Hubert suppléant de LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERECULEY Daniel, LESEIGNEUR Hélène, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LINCHENEAU Jean-Marie, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MARGUERIE Jacques (à partir de 18h20), MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PILLET Patrice, PINABEL Alain, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, PRIME Christian, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEL Pascal (jusqu'à 20H), ROUSVOAL Camille, SARCHET Jean-Baptiste, DUVAL Pierre suppléant de SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie (à partir de 18H35 et jusqu'à 20h55), DUPONT Alain suppléant de VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

BELHOMME Jérôme à Jacques HAMELIN, DELAUNAY Sylvie à Jean-Marie LINCHENEAU, DUFOUR Luc à GOMERIEL Patrice, GOLSE Anne-Marie à Jacques COQUELIN, GOSSELIN Bernard à Guy LCHEVALIER, GOUREMAN Paul à Jean-Michel MAGUE, LEBRUMAN Pascal à Jean-Marie MOUCHEL, LEFRANC Bertrand à Philippe BAUDIN, MARIVAUX Isabelle à Martine GRUNEWALD, POUTAS Louis à Hubert VIGNET, ROUXEL André à Gilbert LEPOITTEVIN, TIFFREAU Danièle à Hervé FEUILLY, LAUNOY Claudie à Annick GODEFROY à partir de 21h, ROUSSEL Pascal à ROUSVOAL Camille à partir de 20 h.

Excusés :

BASTIAN Frédéric, BROQUET Patrick, BURNOUF Hervé, CAUVIN Bernard, DELESTRE Richard, DIGARD Antoine, FALAIZE Marie-Hélène, GODAN Dominique, GOSSELIN Albert, GUERARD Jacqueline, HOULLEGATTE Jean-Michel, HUET Fabrice, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LALOË Evelyne, LAMOTTE Jean-François, LECOQ Jacques, LEVAST Jean-Claude, MAIGNAN Martial, MATELOT Jean-Louis, MESNIL Pierre, PEYPE Gaëlle, POIDEVIN Hugo, REBOURS Sébastien, REVERT Sandrine, ROUSSEAU Roger, THEVENY Marianne, TISON Franck, LERENDU Patrick, LOUISET Michel.

Délibération n° DEL2020_028

OBJET : Réajustement d'erreurs matérielles dans le tableau des prestations de services de l'eau potable et de l'assainissement en vigueur

Exposé

Par délibération en date du 12 décembre 2019, le conseil communautaire a instauré une grille tarifaire unique liée aux prestations de service de l'eau potable et de l'assainissement.

Cette grille présentait des erreurs matérielles qui doivent être réajustées.

Le tableau annexé à la présente délibération tient compte de ces modifications.

Il intègre également une tarification sur le contrôle des hydrants dans le cadre d'une convention pouvant être passée avec les communes.

L'ensemble des tarifs en vigueur votés HT tiennent compte de la TVA en cours. Le montant TTC est susceptible d'évolué en fonction de la réglementation sur cette taxe.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2017-122 du 29 juin 2017 relatif à l'orientation sur la restitution des compétences,

Vu la délibération n°DEL2019_175 du 12 décembre 2019 relatif à l'harmonisation des prestations de services de l'eau potable et de l'assainissement,

Vu l'avis favorable de la Commission Cycle Domestique de l'eau,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 178 - Contre : 0 - Abstentions : 12) pour :

- **Approuver** les modifications annexées à la présente délibération sur les prestations de service d'eau et d'assainissement en vigueur,
- **Appliquer** ces modifications au 1^{er} mars 2020,
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le 03/03/2020 SLO

ID : 050-200067205-20200303-DEL2020_028-DE

TARIFS DES PRESTATIONS DE SERVICE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE						
PRESTATIONS	UNITE	2020			Observations	
		HT	T.V.A. (20 %)	TTC		
Branchements						
Branchements ordinaires	Diamètre inférieur ou égal à 50 mm et longueur inférieure ou égal à 8 m	Forfait*	1 600,00 €	320,00 €	1 920,00 €	Ajustement du texte
Branchements spéciaux	Diamètre supérieur à 50 mm, longueur supérieure à 8 mm, traversée de route départementale, forage horizontal	Sur devis suivant les bordereaux de prix des accords-cadres à bons de commandes relatif aux branchements et aux extensions de réseaux				Ajustement du texte
Compteurs						
Fourniture et pose de compteurs	Diamètre jusqu'à 40 mm	Unité	70,00 €	14,00 €	84,00 €	Correction tarif
	Diamètre supérieur à 40 mm	Sur devis suivant marché public en vigueur				Ajustement du texte
Fourniture et pose point de comptage supplémentaire	Branchement de diamètre 15 mm	Unité	80,00 €	16,00 €	96,00 €	Ajustement du texte
	Branchement de diamètre supérieur à 15 mm	Sur devis suivant marché de fourniture en vigueur				
Fourniture et pose regard de compteur	Sur devis suivant marché de fourniture en vigueur				Ajustement du texte	
Poteaux Incendies						
Mesure Débit/Pression des poteaux incendies		Forfait*	42,00 €	8,40 €	50,40 €	Nouvelle disposition
Fourniture et pose de poteau incendie	Sur devis suivant les bordereaux de prix des accords-cadres à bons de commandes relatif aux branchements et aux extensions de réseaux					
Fourniture pièces liées à la défense incendie	Sur devis suivant marché de fourniture en vigueur					
ASSAINISSEMENT COLLECTIF						
Ajustement du texte						
ASSAINISSEMENT COLLECTIF						
PRESTATIONS	UNITE	2020			Observations	
		HT	T.V.A. (20 %)	TTC		
Branchements						
Branchements ordinaires EU	Diamètre inférieur ou égal à 160 mm et longueur inférieure ou égal à 8 m	Forfait*	1 700,00 €	340,00 €	2 040,00 €	Ajustement du texte
ml supplémentaire EU		ml	130,00 €	26,00 €	156,00 €	Ajustement du texte
Branchements spéciaux	Diamètre supérieur à 160 mm, longueur supérieure à 8m, traversée de route départementale, forage horizontal, profondeur supérieure à 2 m	Sur devis suivant les bordereaux de prix des accords-cadres à bons de commandes relatif aux branchements et aux extensions de réseaux				Ajustement du texte
Diagnostic amiante des enrobés EU		Forfait	200,00 €	40,00 €	240,00 €	
Branchements ordinaires EP	Diamètre inférieur à 160 mm et longueur inférieure ou égal à 8 m	Forfait*	Non soumis à TVA		2 040,00 €	Correction liée à la TVA
ml supplémentaire EP		ml	Non soumis à TVA		156,00 €	
Fourniture et pose 1ère gargouille			Gratuit			
Gargouille supplémentaire		Forfait	Non soumis à TVA		480,00 €	
Diagnostic amiante des enrobés EP		Forfait	Non soumis à TVA		240,00 €	
EAU POTABLE + ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN TRANCHEE COMMUNE						
Ajustement du texte						
EAU POTABLE + ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN TRANCHEE COMMUNE						
PRESTATIONS	UNITE	2020			Observations	
		HT	T.V.A. (20 %)	TTC		
Branchements						
Branchements ordinaires (diamètre inférieur à 50 mm pour l'eau potable et 160 mm pour l'assainissement et longueur inférieure ou égale à 8 m)	Pour plusieurs réseaux dans la même tranchée	Forfait	Abattement de 20 % sur le ou les forfaits "Branchements ordinaires" / Applicable par unité foncière			Ajustement du texte pour application des 20 % d'abattement quels que soient les réseaux
ml supplémentaire	Plusieurs réseaux dans la même tranchée	ml	Abattement de 20 % sur le ou les forfaits "Branchements ordinaires" / Applicable par unité foncière			

03/03/2020

Envoyé en préfecture le 03/03/2020
Reçu en préfecture le 03/03/2020
Affiché le 
ID : 050-200067205-20200303-DEL2020_028-DE